

Fiche demande

Etablissement : EPSAN BRUMATH		N° demande : 085 / 2026 / 60111
Nom :		
Matricule :	Date de naissance : 30/01/1996	Date entrée FPH : 05/08/2019
Statut : Titulaire	Temps de travail : 100 %	Temps de service : 4 ans et 4 mois
Grade : INFIRMIER CAT B		
Diplôme :		
Adresse :		

Organisme : 526861	UNIVERSITE DE STRASBOURG	
NDA : 42670409067	Catégorie :	SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Caractère : Continu	Dates de formation :	du 01/09/2026 au 30/06/2027
Répartition :		Coût module : 2 080 €
Durée PC : 290 jours	Durée totale : 290 jours	Coût horaire :

Prise en charge demandée : du 01/09/2026 au 30/06/2027		
Nature : Dossier classique	CGR : 02/07/2026	Décision : Sans décision
Intitulé : LICENCE PSYCHOLOGIE - FICHE NATIONALE		
Diplôme visé : LICENCE PSYCHOLOGIE - FICHE NATIONALE		
Niveau visé : Niveau 6 - Licence (ex Niveau II)		

09 / 2026	10 / 2026	11 / 2026	12 / 2026	01 / 2027	02 / 2027	03 / 2027	04 / 2027	05 / 2027	06 / 2027
30 jours	30 jours	30 jours	20 jours	30 jours	30 jours	30 jours	30 jours	30 jours	30 jours

Droits utilisés : 181.0 jours	Durée non indemnisée : 0 jours	Droits restants : 539.0 jours
--------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------

Exercice	Poste	Pédagogie	Déplacement	Indemnité	Total
2026	CFP (350)	788,97 €	0 €	11 820,42 €	12 609,39 €
2027	CFP (350)	1 291,03 €	0 €	19 342,5 €	20 633,53 €
Total :		2 080 €	0 €	31 162,92 €	33 242,92 €

Hébergement : **Repas :** **Transport :** **Subrogation pédagogie :** 2 080 €

Récapitulatif des dossiers de l'agent :

085 / 2026 / 60028	DC	LICENCE PSYCHOLOGIE - FICHE NATIONALE		
085 / 2026 / 60111	DC	LICENCE PSYCHOLOGIE - FICHE NATIONALE	Accord	181 jours
			Sans décision	290 jours

Annexe Dossier ANFH (Volet A)

1. Quel est votre parcours ?

Avant mon entrée à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) en septembre 2016 et à l'issue de l'obtention d'un baccalauréat scientifique en 2014, j'ai suivi deux Première Année Commune aux Études de Santé (PACES). Après ces deux années riches en enseignements (autant théoriques qu'humains et personnels) et malgré la non obtention de mon premier vœu, je suis résolue à poursuivre un cursus sanitaire. Je me dirige alors vers les études en soins infirmiers. Ceci dans le but d'acquérir pratique, théorie et ainsi me former pour mon projet professionnel. En parallèle de mes études à l'IFSI de Haguenau, j'ai occupé un poste d'étudiante infirmière les week-ends et vacances afin de gagner en pratique, théorie, capacité de travail et relationnel. J'obtiens mon diplôme en juillet 2019 et entame ma carrière infirmière dès le mois suivant en unité d'admission fermée de soins psychiatriques au sein de l'Établissement Public de Santé Alsace Nord (EPSAN). Et ce jusqu'au 1^{er} novembre 2021, date à laquelle je débute en service de Médecine Intensive Réanimation aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (Hautepierre). Je réintègre ma discipline de prédilection - la Psychiatrie - dès le 1^{er} février 2023 d'abord en Centre Socio-Médical affilié au Centre Hospitalier d'Erstein puis en unité d'admission fermée à l'EPSAN en date du 1^{er} septembre de la même année. Afin de compléter mon parcours professionnel, je poursuis en Équipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Âgée toujours dans le même établissement à partir du 1^{er} février 2025. J'ai le statut de titulaire de la fonction hospitalière depuis le 1^{er} mars 2021. Grâce au dispositif de passerelle, j'ai eu l'opportunité d'intégrer la faculté de Psychologie de Strasbourg au 1^{er} septembre 2025 en deuxième année de licence.

2. Quel est votre projet en lien avec cette formation et son origine ?

Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours désiré travailler dans le domaine sanitaire. « *Je veux aider mon prochain* ». Au fur et à mesure que les années passent, mon projet se dessine et se précise. Des animaux, j'en arrive à vouloir exercer dans l'Humain. Ce qui nous vient naturellement lorsque l'on évoque « Santé » et « Humain » est : « Médecine ». Ceci couplé aux encouragements familiaux explique le choix que j'ai fait de me tourner vers la PACES une fois le baccalauréat obtenu. Mon classement au numerus clausus ne me permettant pas d'obtenir ce que je veux mais forte de ma résolution d'exercer dans la santé, c'est sans hésiter que je me tourne vers les études paramédicales. À savoir les études en soins infirmiers. Cursus débutant en septembre 2016.

Toujours intéressée par le fonctionnement de la psyché humaine, mon attrait pour la Psychiatrie se confirme et se renforce dès ma deuxième année de licence en IFSI avec la réalisation de mon premier stage dans le domaine. C'est ainsi que je demande à y effectuer mon stage de professionnalisation en troisième année et que j'y entame ma carrière professionnelle dès le diplôme obtenu en juillet 2019. Au travers des services dans lesquels j'ai pu exercer, des ouvrages que j'ai lus et des formations que j'ai effectuées, j'ai énormément gagné en expérience pratique et théorique, en capacité de travail, en organisation, en maturité mais aussi et surtout en relationnel avec les patients et leurs familles. De plus, le travail en collaboration avec mes pairs, les psychiatres, psychologues, assistants sociaux, infirmiers en pratique avancée ou encore les aides-soignants m'a permis d'élargir mon champ de vision dans le soin ainsi que d'affiner mon projet. Alors que je pense initialement à faire la passerelle vers les études de médecine, je me rends compte que mon réel attrait s'oriente très largement vers la psychologie. Mon projet de reprise d'études se précise alors et m'incite à postuler à la passerelle vers la Faculté de Psychologie de Strasbourg.

Pourquoi Strasbourg ? Premièrement parce que tout mon cercle familial et amical proche s'y trouve, deuxièmement parce que j'y ai déjà mon logement, troisièmement parce que j'ai constitué, au fil de mes années d'exercice professionnel, un réseau solide allant constituer une aide précieuse dans ma recherche de stages, et enfin quatrièmement car la Faculté de Strasbourg a très bonne réputation, notamment dans le domaine des Thérapies Comportementales et

Cognitives (TCC). Ceci étant à l'heure actuelle, le Master que je projette d'intégrer une fois ma licence en Psychologie obtenue. Cette formation se situant également à Strasbourg, tout me pousse à y effectuer l'entièreté de mon cursus universitaire.

J'envisage mon entrée en Psychologie non pas comme une rupture ou un nouveau départ mais l'inscris dans une démarche cohérente de poursuite d'études. La psychologie est un domaine vaste et passionnant, que ce soit sur le plan clinique ou humain, d'autant que la santé mentale occupe une place de plus en plus importante dans la Société.

3. Comment avec-vous préparé votre projet ?

À mon entrée à l'IFSI de Haguenau, le projet d'élargissement de la passerelle vers les études de médecine aux paramédicaux arrivait presque à aboutissement, me mettant déjà dans l'optique de poursuivre mes études une fois mon diplôme et une expérience professionnelle solide acquis. À ce moment-là, je ne me prédisposais pas à la Psychologie mais m'y intéressais déjà.

Durant mes années de licence, mon attrait pour la Psychiatrie se dessinait puis se confirmait à mesure que les cours et les stages dans le domaine avaient lieu. D'où mon exercice dans le milieu. De plus, mettant le relationnel au centre de ma pratique, je ne me voyais pas exercer ailleurs car à mon sens, c'était en Psychiatrie que je pourrais mettre mes compétences en la matière le plus en lumière. Je ne m'y suis pas trompée et me suis épanouie dans mon exercice.

J'étais en contact étroit avec différents corps de métiers : infirmiers, aides-soignants, psychologues, psychiatres, assistants sociaux... Ayant un très bon relationnel avec mes pairs, j'ai pu aborder mon projet avec les psychiatres puis les psychologues qui m'ont tout deux vivement encouragée à poursuivre dans la voie de la Psychologie, et non dans la Psychiatrie, au vu de mes prédispositions et intérêts.

Mon projet devenant de plus en plus clair, j'en ai profité pour leur demander les spécificités du métier qui auraient pu m'échapper (charge mentale, responsabilités, domaines d'exercice) ainsi que les différentes branches disciplinaires à envisager dans mon parcours universitaire. Ceci ne faisant que majorer ma motivation à l'idée de faire évoluer ma carrière.

Prendre plaisir dans son métier est chose rare et représente pour moi une ressource inestimable. J'ai pour opinion que le bonheur personnel passe inconditionnellement par l'épanouissement professionnel. Je me donnerai tous les moyens d'y arriver car je sais que je serai comblée dans l'apprentissage et l'exercice de la psychologie.

Afin de préparer au mieux mon projet, j'ai choisi depuis le début de ma pratique, sur mon temps libre et à mes frais, d'approfondir ma formation. J'ai acheté (et lu) des ouvrages, assisté à des formations et me suis rendue à des événements de débats autour de la psychiatrie/psychologie.

Concernant le côté financier, mes années d'exercice professionnel m'ont permis d'économiser. Je me suis également renseignée concernant différents financements possibles (CFP, CAF, France Travail), les démarches sont en cours. De plus, certains membres de ma famille sont prêts à me soutenir, que ce soit sur le plan financier ou de l'hébergement, en cas de besoin. L'option de souscription à un prêt étudiant afin de pallier d'éventuels imprévus est également envisageable mais je souhaiterais l'éviter, dans la mesure du possible.

4. Pourquoi avez-vous choisi cette formation et cet organisme ?

Comme évoqué précédemment, j'inscris mon entrée en psychologie dans une démarche cohérente de poursuite d'études.

Concernant le choix de l'organisme de financement, j'ai eu à ma connaissance des témoignages de personnes dans une situation similaire ayant pu bénéficier de ce financement grâce à ce dernier. C'est donc naturellement que je me suis tournée vers celui-ci en premier lieu.

J'ai également contacté la Caisse d'Allocations Familiales afin de bénéficier de la prime d'activité qui me permettrait de compléter mes revenus.

Le Congé de Formation Professionnelle m'apparaît comme étant le financement le plus adapté à mon projet.

5. Que ferez-vous à l'issue de la formation ? Quelles seront les étapes qui restent à accomplir pour finaliser votre projet ?

Mon objectif est de devenir psychologue spécialisée en TCC. Pour ce faire, je dois dans un premier temps obtenir ma licence en Psychologie au sein de la faculté de Psychologie de Strasbourg. Dans un second temps, je devrai intégrer (et valider) un Master en Psychologie. Celui que je vise est le Master « Psychologie clinique en thérapie comportementale et cognitive » de Strasbourg. D'autres parcours moins spécifiques sont envisageables pour atteindre mon objectif. Cependant, j'ai pour intention de mettre toutes les chances de mon côté afin d'obtenir l'orientation visée. Notamment en la réalisation de stages spécifiques lors de ma licence et en m'assurant de construire un dossier des plus solides.

Naturellement, à ce stade de ma formation, il est possible que mon objectif change mais je suis déterminée à me donner les moyens de parvenir à mes fins et je suis convaincue que les choix que j'ai faits et ferai me mèneront à l'épanouissement professionnel.

Fiche critères

Item	Saisi	Note	Total
02/07/2026			
085/2026/60111 - - LICENCE PSYCHOLOGIE - FICHE NATIONALE			
1. Objectif de l'agent			
Développer ses connaissances ou compétences dans son champ professionnel		0	0
Développer ses connaissances ou compétences hors de son champ professionnel		30	0
Opérer une reconversion		40	40
2. Finalité de la formation			
Formation à dominante développement personnel ou dimension comportementale			
Formation n'est pas en adéquation avec la qualification de l'agent ou la technique qu'il veut développer ou la formation correspond à une technique non reconnue		-120	0
Formation permettant de développer des compétences dans le champ social et culturel		-120	0
Formation débouchant sur l'exercice d'une profession non réglementée - formation non prioritaire		20	0
Formation permettant d'exercer une profession réglementée - formation prioritaire	1	20	0
		40	40
3. Sanction de la formation			
Autre ou absence de sanction de formation			
Formation qualifiante reconnue par un secteur ou branche (CQP : certificat de qualification prof.)		0	0
Diplôme délivré par un Ministère ou Certification professionnelle inscrite au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles)	1	35	0
		40	40
4. Catégorie professionnelle			
A (ou contractuel assimilé)			0
B (ou contractuel assimilé)		6	7
C (ou contractuel assimilé)	1	7	7
		10	0
4.1 Agent mentionné à l'art. L.422-3 du code général de la Fonction Publique bénéficiant des évolutions réglementaires du décret du 22 juillet 2022			
Oui			
5. Cohérence du projet			
Insuffisant		3	0
Passable			
Moyen		-60	0
Bon		0	0
Très bon		60	0
		90	0
		120	0
6.1 Accès à une première qualification			
Accès à une première qualification			
6.2 Formation consécutive à une validation partielle VAE			
Formation consécutive à une validation partielle VAE		20	0
6.3 Formation ayant obtenu le financement antérieur d'un CFP mais non effectué pour un motif valable			
Formation ayant obtenu le financement antérieur d'un CFP par l'ANFH mais n'ayant pu être effectuée pour un motif valable (ex: maternité, retrait autorisation d'absence)		10	0
6.4 Agent sénior (+ de 45 ans)			
Agent sénior (+ de 45 ans)		10	0
6.5 Coût du dossier non cohérent au regard des prix du marché			
Coût du dossier non cohérent au regard des prix du marché		20	0
6.6 Spécifique			
Saisir le libellé		-120	0
		20	0
		Total Demande :	
			127

